



Projet pédagogique 2024-2025



Sommaire

Introduction	p 3
Descriptif de l'accueil	p 4-5
Le partenariat	p 6
Rappel du projet éducatif	p 7
Le public accueilli	p 8
Accueil des enfants en situation de handicap et PAI	p 9
Le fonctionnement	p 10-22
Objectifs pédagogiques	p 23-28
L'évaluation	p 29
Annexes	p 30-36

Introduction

Il est important que les centres de loisirs ne soient plus considérés comme de la garderie mais réellement comme un lieu d'échanges, d'écoute, d'apprentissage, où l'enfant peut s'épanouir, grandir, acquérir des savoirs et des techniques qui lui seront utiles dans sa vie future.

C'est à travers des méthodes actives et créatives que le public peut s'épanouir et développer toutes ses capacités.

Le projet pédagogique est un outil qui contribue à l'épanouissement à l'émancipation des enfants sur le territoire, et à leur implication dans la vie sociale dans le cadre de l'apprentissage du vivre ensemble.

Il donne à voir qui est l'organisateur et les valeurs qu'ils portent. « L'éducation pour tous, par tous »

Un outil sur plusieurs facettes :

- Un outil de conduite du centre de loisirs, précisant la mise en œuvre et les conditions d'accueils
- Un outil d'animation de l'équipe pédagogique, il permet à l'équipe d'élaborer les axes de travail à travers des objectifs qui se seront fixés avec le directeur. Il découlera de ce travail des actions et une recherche sur les moyens pour les atteindre.
- Un outil de communication avec les parents, l'organisateur, l'administration.
- Un projet concret, borné dans le temps et l'espace, appliqué à une situation et à des individus qui constituent un groupe de vie.

En aucun cas ce projet est clos, il pourra évoluer selon les envies des partenaires et du contexte.

« L'éducation populaire, selon Condorcet (1789), est l'art de s'instruire par soi-même et avec d'autres. Elle est à la fois une méthode éducative active et un état d'esprit de responsabilité et de générosité qui donne du sens à notre vision du monde. Elle s'inscrit dans le principe républicain de la laïcité, sans discrimination raciale et sans distinction de sexe, d'âge et de condition sociale »

Charte de l'éducation populaire

Descriptif du l'accueil de loisirs

Nature : Accueil de Loisirs

Organisateur : Amicale Laïque de Bièvres (Association Loi 1901)
10, allée des Castors 91570 BIEVRES
Tel : 01 69 41 04 10
Mail : amlaique.bievres@orange.fr
Site web : www.albievres.fr

Responsables : Madame La Présidente, Audrey NIELOT
Directrice de l'accueil, Marion RAFFANEL
Directrice adjointe, Aurore MARTIN

Public accueilli : Les enfants de 3 à 12 ans.
Capacité d'accueil : 180 places

Implantation : 10, allée des Castors 91570 BIEVRES

Les lieux d'accueil

Les locaux de l'accueil de loisirs sont prêtés par la Municipalité de Bièvres qui en assure le nettoyage et les travaux.

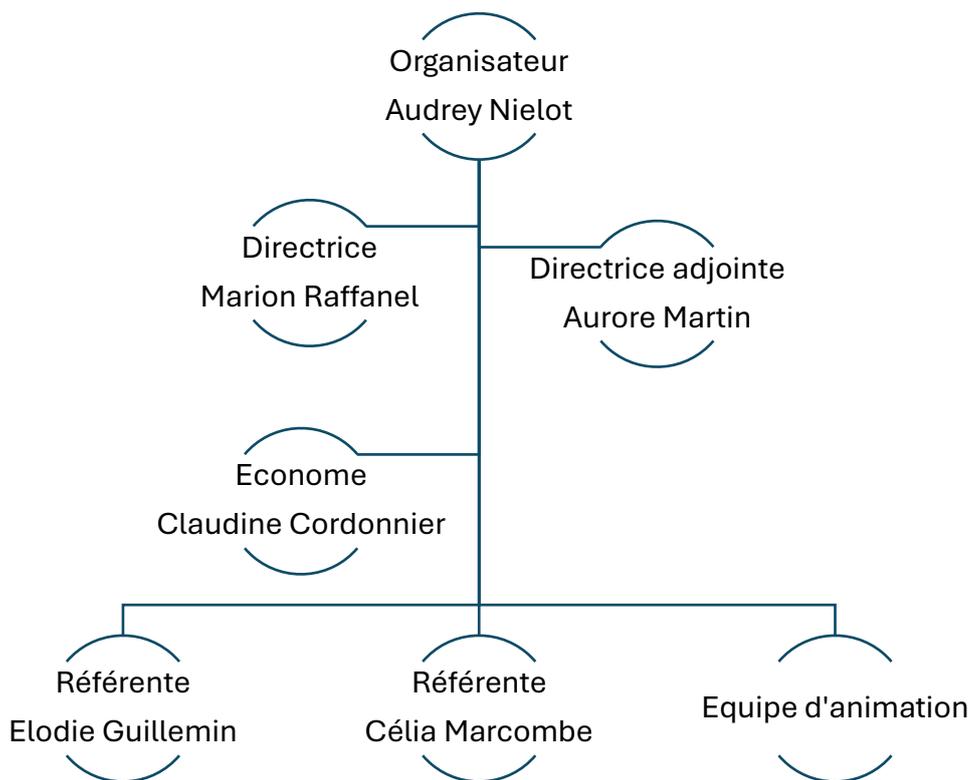
L'association dispose d'un bâtiment d'environ 1000 m², sur trois niveaux :

- 4 salles d'activités au rez-de-chaussée
- 1 dortoir - 1 cuisine et 1 salle annexe
- 1 hall d'entrée - 3 salles d'activités au 1er étage
- 1 îlot central destiné aux activités manuelles et aux jeux de société
- 2 salles d'activités au 2e étage
- 1 petit jardin réservé aux plus jeu

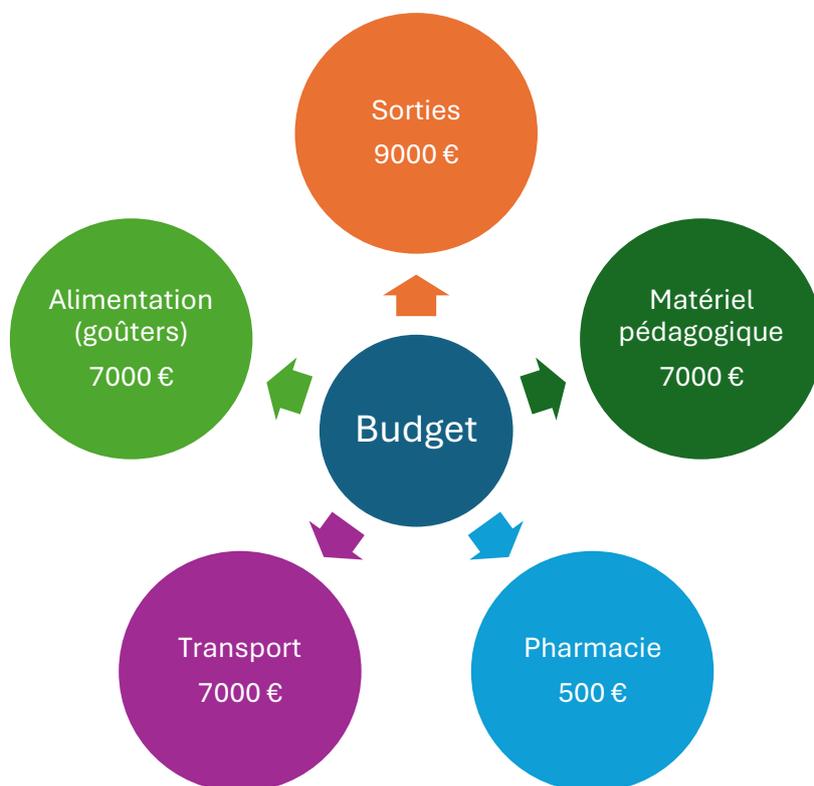
La mairie prête également :

- 1 plateau d'évolution destiné aux activités sportives d'extérieur
- 1 salle à Castor Haut
- 1 préau à Castor Haut
- 1 cour à Castor Haut

Organigramme



Budget annuel



Le partenariat

Les parents ont une place très importante au sein de l'accueil de loisirs, tout d'abord parce que ce sont nos premiers partenaires, mais aussi parce que c'est grâce à la communication que nous entretenons avec eux que nous pouvons comprendre et prendre en compte l'histoire de chacun. Même si en nous laissant leurs enfants, ils font preuve d'une confiance, nous nous devons de les rassurer et de prendre en compte leurs idées et remarques.

La mairie de Bièvres est un partenaire clef de l'accueil de loisirs. Elle subventionne en grande partie le centre.

Le travail de partenariat de l'ACM peut être divisé en quatre parties :

Les Partenaires institutionnels :



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité



Les Partenaires « Associatifs » biévrois :

- Le musée de la Photographie
- Le musée des Amis de l'Outil
- Le Relais Nature (ferme pédagogique)
- Le club de tennis
- L'École des Loisirs et Sports Biévrois
- Espace Jeunes (projet Passerelle)

Les partenaires privés :

- Ecoles des Loisirs (abonnement collectif mensuel)
- Les commerces de Bièvres

Les partenaires communaux :

- Les restaurants scolaires
- Espace Jeunes
- La médiathèque : elle nous invite à des lectures de contes plusieurs fois par an.
- Le centre culturel Ratel : Invitation à des ciné-goûters, prêt de la salle de spectacle.
- La maison de la petite enfance

Rappel du projet éducatif de l'Amicale Laïque

- * L'Amicale Laïque veille à ce que chaque enfant soit considéré comme un individu à part entière. Elle assure sa sécurité physique, morale et affective. La parole de l'enfant est au cœur de toute l'attention de l'équipe d'animation.
- * L'Accueil de Loisirs constitue un cadre privilégié et sécurisé, permettant aux enfants de vivre ensemble, en dehors de leur cadre familial et scolaire.
- * Les activités sont orientées autour de la socialisation de l'enfant, l'apprentissage de la vie en commun, le respect de l'autre avec ses différences, le respect des adultes, l'apprentissage et le respect de son environnement.
- * L'Association milite pour une laïcité qui soit une ouverture à la compréhension de l'autre dans l'acceptation des différences et dans le respect du pluralisme, mais aussi le combat pour la liberté d'expression de chacun et contre toute forme d'obscurantisme, de discrimination, d'exclusion et d'injustice.
- * Chaque personne est au cœur de sa propre activité, responsable de sa propre activité et partenaire des actions des autres.
- * Accueillir un enfant dans un ACM c'est le faire grandir dans le respect de sa singularité en développant des aptitudes qui lui permettront de s'épanouir et d'agir dans son quotidien et pour la construction de son avenir.
- * L'Amicale Laïque met en place toutes les conditions pour assurer la sécurité physique de chacun, conformément à la réglementation de la SDJES (Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports lié au ministère de l'Education, de la Jeunesse et des Sports).

Le public accueilli

Bièvres est une ville d'environ 4600 habitants, située dans un cadre de verdure, à une vingtaine de kilomètres de Paris.

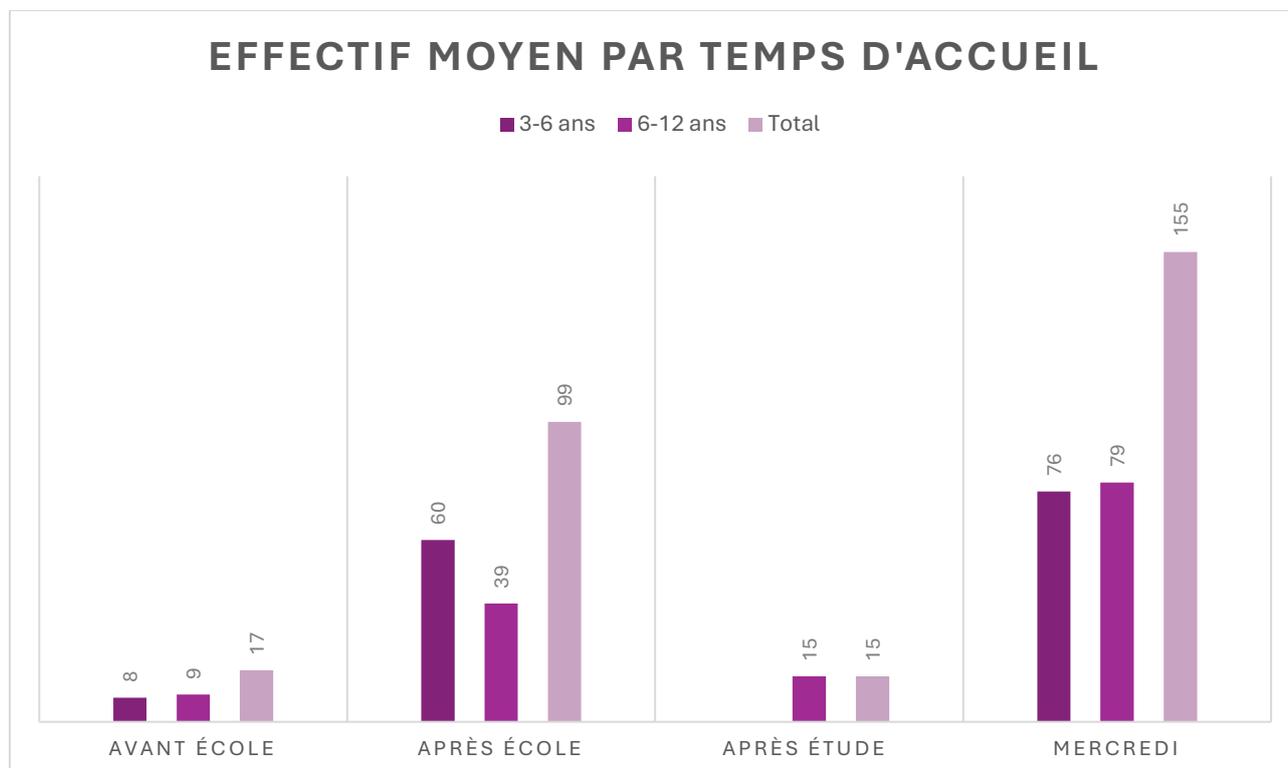
La vie associative (Bièvres en compte une centaine) y est très importante, les enfants ont accès à de nombreuses activités, sportives et culturelles.

60% de la population Biévroise est âgée de 15 à 60 ans, ce qui traduit une population jeune, dont 94% ayant une activité professionnelle et seulement 16% de personnes retraitées. Ce qui justifie un besoin considérable pour les habitants d'un lieu pouvant accueillir leurs enfants et offrant un service s'adaptant à leur amplitude de travail importante.

La mixité sociale est plus importante depuis quelques années, due à la construction de nouveaux logements dans la ville.

Les enfants qui fréquentent l'accueil de loisirs de Bièvres sont majoritairement habitants de la commune (dérogation possible).

Certains animateurs et certains parents ont été « enfant du centre ». Cela donne une dimension familiale et affective, caractéristique à cet accueil.



L'accueil des enfants en situation de handicap ou d'une maladie chronique

L'une des valeurs des administrateurs de l'Amicale Laïque est de défendre l'accessibilité des actions pour tous les enfants de Bièvres.

P.A.I. (Projet d'Accueil Individualisé)

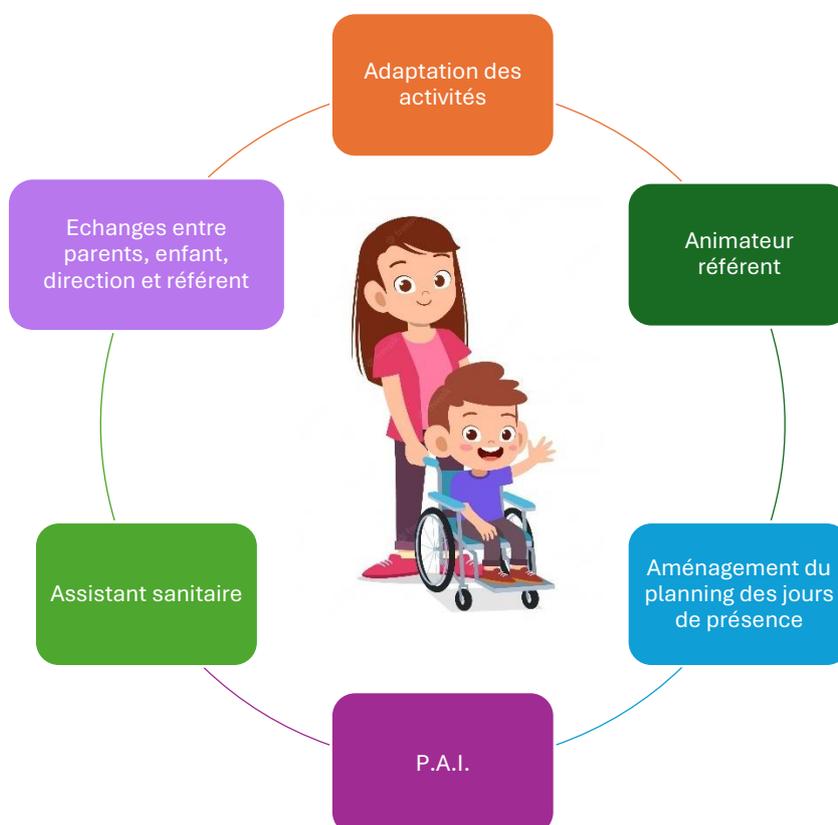
Un protocole peut être mis en place, élaboré conjointement par la famille, les personnes référentes en matière de santé et l'éducation nationale. Il est obligatoire d'en fournir une copie à la direction.

Celui-ci permet de traiter une allergie alimentaire ou médicamenteuse et définit les conditions d'accueil, les rôles et les modalités d'intervention. Il permet également de réagir en cas de déclenchement de certaines maladies de l'enfant (ex : épilepsie, diabète, asthme...) et de les accueillir dans les meilleures conditions possibles.

L'accueil des enfants en situation de handicap (moteur, mental, physique, sensoriel...)

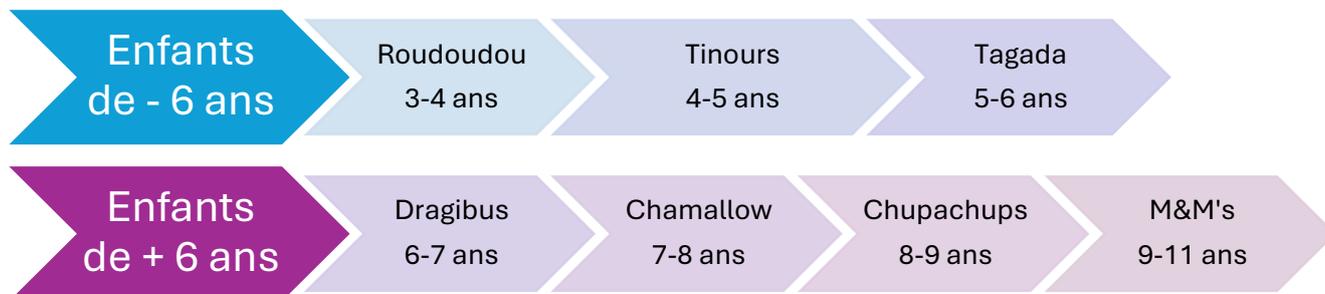
L'inclusion est « un processus par lequel des efforts sont faits afin de s'assurer que tous, peu importe leurs expériences, peuvent réaliser leur potentiel dans la vie. Une société inclusive est caractérisée par des efforts pour réduire les inégalités, par un équilibre entre les droits et les devoirs individuels » (Center for Economic and Social Inclusion, 2002).

L'accès à une vie sociale et citoyenne complète pour les personnes en situation de handicap est l'une des ambitions affichées par la loi de n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

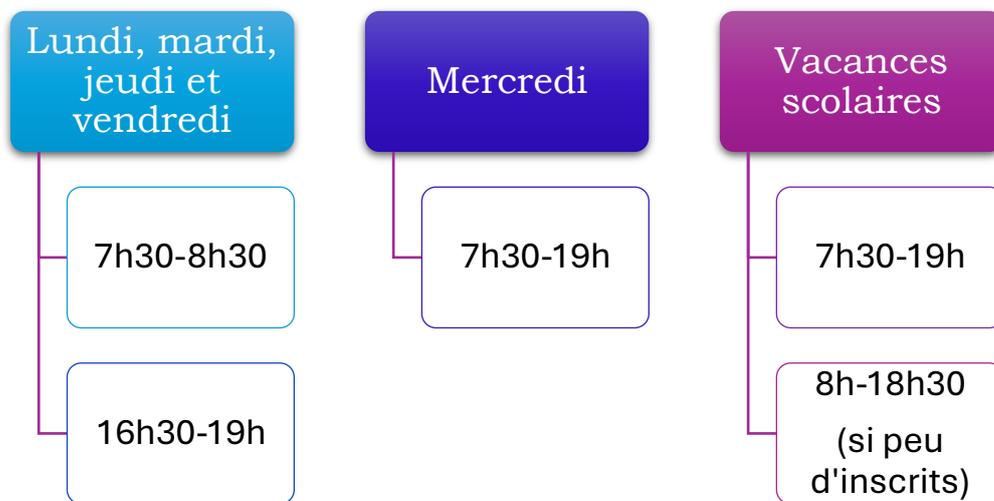


Le fonctionnement

1. La répartition des groupes d'enfants



2. Période de fonctionnement



3. Les repas

Le repas est un moment d'éducation à la santé, l'hygiène et la prise de conscience de l'intérêt de manger équilibré sont primordiales.

Chaque enfant a le choix de se placer où il le souhaite, les animateurs sont assis à table avec eux. Cela permet d'être à leur écoute et de les aider en cas de difficultés.

Le rôle de l'animateur est de faire de ce temps un moment de convivialité, d'encourager les enfants à goûter sans gaspiller, de donner l'exemple en mangeant de tout et de les sensibiliser à l'apprentissage des gestes simples (tenir les couverts, couper, se servir...).

Ils sont pris aux restaurants scolaires des écoles de Bièvres, à 11h30 le mercredi et à 12h pendant les vacances.

Les goûters :

- Le mercredi et les vacances, le goûter est offert par la mairie de Bièvres.
- Les soirs de périscolaire, c'est l'Amicale qui fournit les goûters.

Les menus du restaurant scolaire et des goûters sont affichés à l'entrée du centre de loisirs.

Les menus des goûters sont élaborés par Claudine, notre économiste, dans le respect des besoins de l'enfant.



4. Les bases

L'enfant

Nous adaptons le rythme et le programme des activités aux besoins de chaque enfant.

Nous l'accompagnons à grandir dans le respect et l'accueil de ses émotions.

L'enfant a également besoin d'avoir des temps libres. Le droit de ne rien faire, c'est le laisser apprendre à rêver, observer, s'ennuyer... ce qui est aussi une source d'épanouissement.

Nous l'invitons à être force de propositions dans le choix de ses activités.

Nous incitons l'enfant à participer à la vie collective, nous veillons à lui donner des responsabilités et à ce qu'il puisse développer son autonomie.

Nous plaçons l'enfant au cœur de l'accueil de loisirs.

Nous valorisons les capacités de chaque enfant.

La famille

Nous invitons toutes les familles à participer à la vie de la structure afin qu'elles soient aussi impliquées dans les loisirs de leurs enfants.

Nous reconnaissons les parents comme premiers éducateurs.

Les relations sont fondées sur l'écoute, le respect mutuel et le refus de toute forme de discrimination ou d'exclusion.

Nous mettons à cœur de tout mettre en œuvre pour favoriser la rencontre et les échanges.

L'accueil de loisirs dispose d'espaces d'affichages, d'un site internet et de réseaux sociaux permettant la communication.

Nos bases éducatives

La découverte des émotions

La connaissance des émotions, leur reconnaissance et leur nomination sont les premières compétences travaillées. Il s'agit d'un socle nécessaire pour mieux se connaître, apprendre à gérer ses propres émotions avant d'aller vers les autres, coopérer en toute sérénité.

Être à l'écoute des enfants

Parce que les cerveaux émotionnels des enfants se construisent tout au long de l'enfance, filles et garçons ont besoin de temps, de patience et d'empathie pour arriver à canaliser leurs émotions (colère, tristesse, frustration) et pour réussir à se comporter d'une façon constructive pour la société. Les travaux de Patty Wipfler ou d'Aletha Stolter ont démontré l'efficacité d'accueillir les pleurs et les colères des enfants, au travers d'une posture d'écoute bienveillante. Écouter des pleurs, accueillir des moments de colère - tout en arrêtant des comportements destructeurs et en mettant des limites, peut permettre à un.e enfant de se libérer des charges émotionnelles qui l'empêche d'apprendre, ou d'analyser calmement une situation et de s'y adapter.

Parler avec la communication non violente (CNV)

La CNV se donne pour objectif d'améliorer nos relations en réfléchissant à nos pratiques de communication, en portant attention à nos besoins propres et à ceux des personnes en face, en apprenant à nous exprimer de façon claire et sans jugement. Les enfants, comme les adultes, ont, comme besoins essentiels de se sentir acteur/trices de leur vie, de se sentir responsables, d'avoir le choix. Rechercher le consentement de l'enfant, lui offrir un cadre sécurisé pour lui permettre d'exprimer son besoin de liberté et d'action contribue au sentiment de confiance des enfants, et donc à leurs apprentissages (réf. Faber et Mazlish).

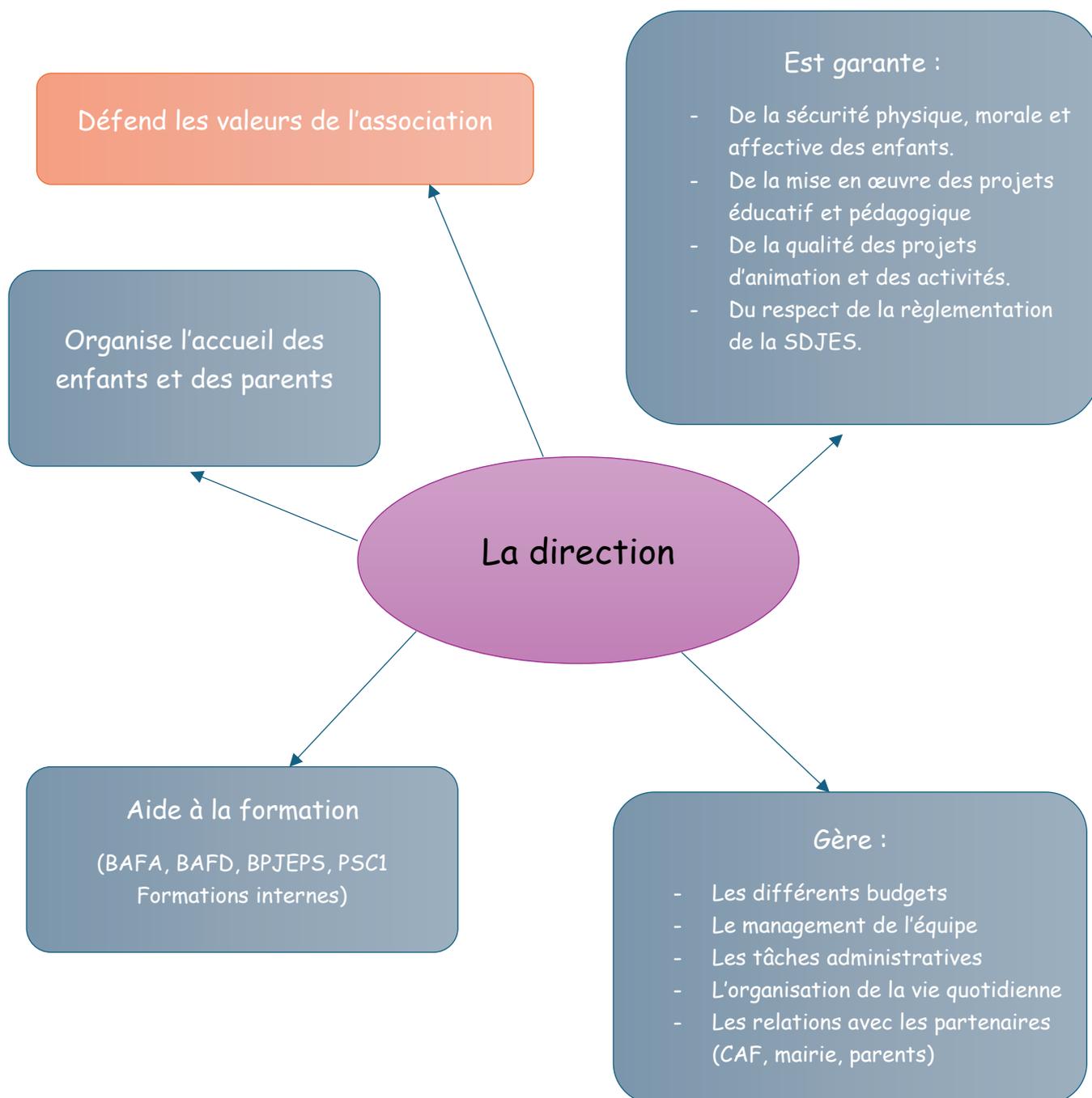
Prise en compte des pluralités

(Fait d'être en grand nombre, ou tout du moins plusieurs, et de proposer une diversité)

Parce que chaque enfant est unique, il nous semble inadéquat de proposer les mêmes approches à l'ensemble du groupe. Ainsi les activités mises en place veillent à développer des compétences similaires avec des entrées différentes liant le langage, le mouvement, l'esthétique, etc... Tout comme les émotions, il nous semble essentiel que les enfants apprennent à les découvrir mais aussi à nourrir son propre bouquet d'intelligences pour mieux apprendre et comprendre de manière confiante et sereine.

5. Les rôles de chacun

5.1 Rôle de la direction



5.2 Rôle de l'animateur



Le référent (en plus de son rôle d'animateur)

- ✓ Accueil des nouveaux animateurs
- ✓ Gestion de la réserve pédagogique
- ✓ Aide auprès de la direction
- ✓ Validation des plannings d'activités
- ✓ L'accueil des parents (listing)
- ✓ Référent lors des sorties

Des fiches de fonctionnement de l'ACM sont à disposition des animateurs.



6. Les activités

Les programmes sont établis mensuellement pour les mercredis et les soirs. Ceux des vacances sont préparés deux semaines avant chaque période concernée.

Les programmes peuvent subir des modifications en fonction de la météo, des propositions des enfants et des aléas liés à l'équipe d'animation.

L'équipe s'appuie sur ses compétences pour établir les plannings d'activités, sur les envies des enfants, et les propositions d'autres partenaires, en prenant en compte l'âge des enfants.

- **Activités d'expression corporelle ou orale** : jeux de groupe, rondes, mimes, danse, théâtre, chants, musique, jeux musicaux... Création de spectacles proposés soit aux parents, soit à d'autres structures collectives de la commune (Maison Récamier, Maison de la Petite Enfance).
- **Activités créatives, artistiques ou manuelles** : découpages et collages, pâte à modeler, argile, pâte à sel, peinture, fabrication d'objets avec divers matériaux, récup'art, ...
- **Activités de découverte de l'environnement** : la forêt, la plaine, les animaux du relais nature.
- **Activités ludiques, de détente et activités libres** : jeux de société, lecture, contes et comptines, jeux libres, ...
- **Activités scientifiques** : expérimenter pour comprendre le monde qui nous entoure.
- **Activités sportives** : Notre approche sportive se limite à l'éveil, l'initiation et la découverte.
 - Les différents cycles d'apprentissages sportifs seront coordonnés par les animateurs ou intervenants extérieurs. Ils prendront en compte les attentes et capacités de chaque enfant.
 - Le même protocole de mise en place et de sécurité que celui des activités précédentes sera suivi.
 - Pour la pratique d'activités physiques règlementées, les animateurs se référeront, en amont, à l'arrêté du 25 avril 2012, portant l'application de l'article R 227-13 du code de l'action sociale et des familles.

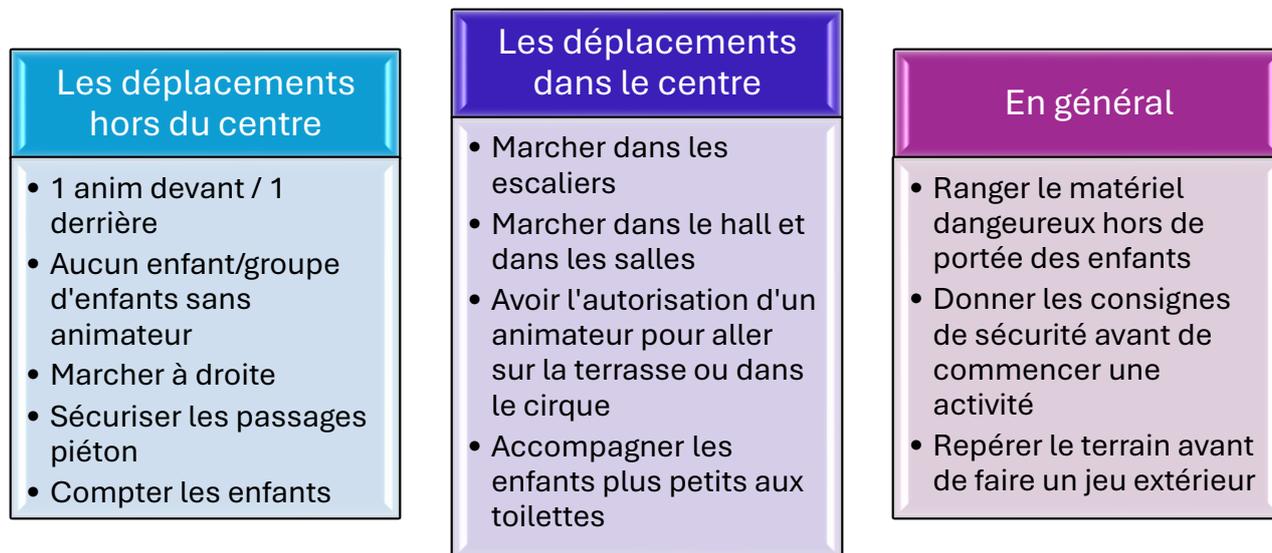
Modalités de participation des enfants :

Chaque animateur prépare une activité. Les enfants ont le choix entre 2 ou 3 activités selon le nombre d'encadrants dans leur groupe.

7. La sécurité

Les enfants nous sont confiés par leur famille. L'ensemble de l'équipe en est donc responsable et s'en porte garant, et ce, dès qu'ils franchissent la porte du centre.

SECURITE PHYSIQUE Le corps de l'enfant



Activité sur le multisport : accompagner les enfants dans les escaliers jusqu'au groupe des Dragibus inclus.

SECURITE AFFECTIVE Le bien-être de l'enfant

- Être à l'écoute des enfants
- Bannir les comportements menant à l'humiliation
- Être vigilant aux moqueries entre enfants et les relever
- Laisser l'enfant choisir
- Consoler l'enfant si besoin

SECURITE MORALE Le bien-être de l'enfant

- Respecter les individualités
- Proscrire le prosélytisme (imposer ses propres convictions religieuses ou politiques)
- Valoriser les enfants
- Aider l'enfant à trouver sa place dans un groupe

Règles de vie :

Le centre est un lieu où les enfants apprennent à vivre et à agir avec les autres, à jouer entre eux. Les règles doivent être mises en place pour et avec les enfants, afin de favoriser l'entraide, le respect des uns et des autres et des locaux.

Les animateurs doivent trouver une manière ludique de les mettre en place pour que les enfants puissent les comprendre, les accepter et les considérer.

PAS DE REGLE = PAS DE SANCTION

La dimension réparatrice qui est justifiée par des règles connues par tous (adultes et enfants) et acceptées par avance : on est dans le registre de la sanction.

La dimension répressive qui concrétise le pouvoir du fort (l'adulte) sur le faible (l'enfant) : on est dans le registre de la punition.

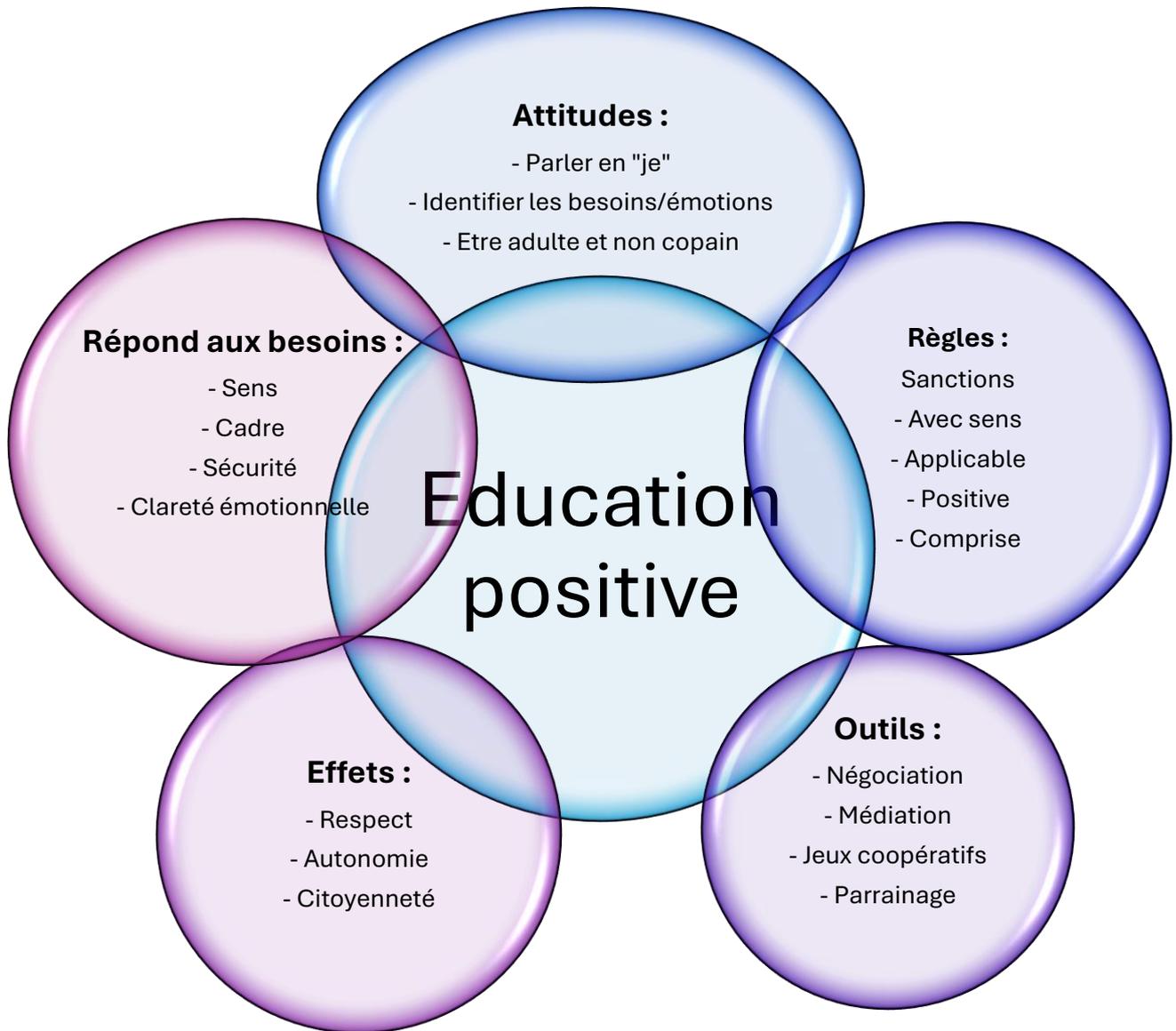
Autrement dit, sanctionner c'est faire preuve d'autorité en confrontant l'enfant à la réalité qui l'entoure. Punir c'est faire preuve de pouvoir et de puissance, en plaçant l'enfant dans l'impuissance et la soumission.

La sanction répond à l'indignité d'un acte et non à l'indignité d'une personne.

Elles peuvent prendre plusieurs formes : écrites, dessinées, jouées...

Les principes de la sanction éducative — Selon Eirick Prairat, professeur de sciences de l'Education.

- **La sanction s'adresse à un sujet** (individualisation) : elle s'adresse à un individu et pas à un groupe. Les punitions collectives sont interdites. Elle vise à responsabiliser la personne qui a commis l'acte.
- **La sanction porte sur des actes** (objectivation) : on sanctionne l'acte, pas la personne ! La faute qui engendre la sanction n'est pas un manque de l'individu mais un manquement à la loi.
- **La sanction s'accompagne d'une procédure réparatrice** (socialisation) : si un enfant a cassé quelque chose, il doit le réparer, s'excuser auprès de la victime (réparation matérielle). Un exercice de réflexion est nécessaire pour amener l'enfant à penser à son acte (réparation personne). Réparer sa faute, c'est réparer l'autre et soi-même.
- **La sanction est EDUCATIVE** : elle doit marquer, fonder, établir des limites. L'enfant doit avoir participé à la construction de ces règles.



Le 16h des animateurs :

Chaque mardi, les animateurs arrivent au centre à 16h pour un temps d'échanges et de partages. Il dure **30 minutes**.

Un planning mensuel est établi afin que chaque animateur puisse transmettre ses connaissances. Cela peut être un jeu, une chanson, une technique de peinture...

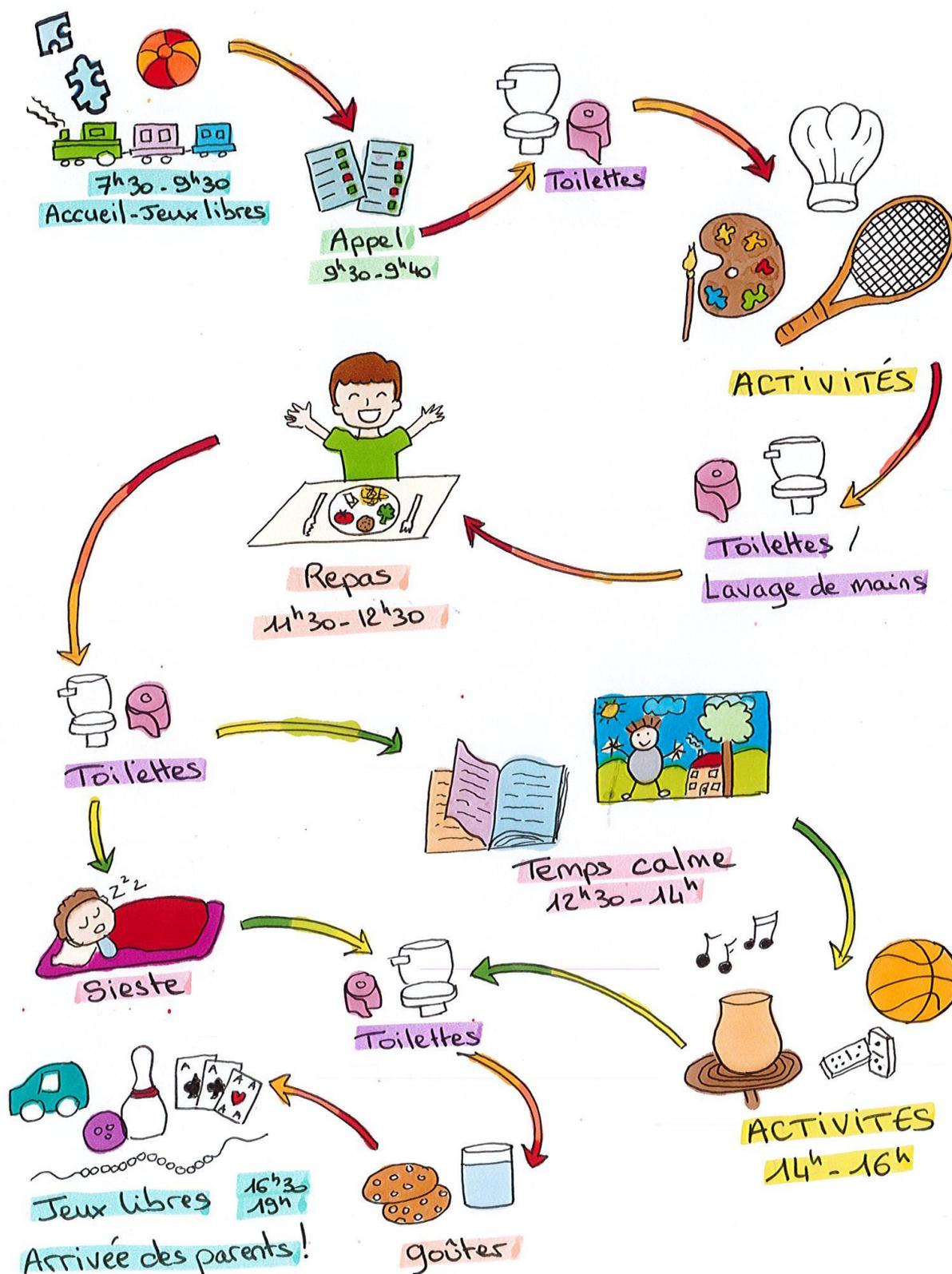
Cela permet, d'une part, à chacun d'apprendre aux uns et à s'enrichir des autres. D'autre part, la cohésion de groupe se consolide.

La participation active de TOUS les animateurs est obligatoire.



Journée type un mercredi ou un jour de vacances

UNE JOURNEE AU CENTRE



Soirs de périscolaire :

16h30	Récupération des enfants dans les classes
16h30-17h	Passage aux toilettes + goûter
17h	Début des activités
17h30-19h	Accueil des parents. Suite des activités. Pôles d'activités mis en place.



Objectifs pédagogiques

ACCOMPAGNER L'ENFANT DANS L'APPRENTISSAGE DE LA VIE EN COLLECTIVITE		
Favoriser l'autonomie de l'enfant en sécurisant ses actions	Responsabiliser aux gestes de la vie quotidienne	-Mise en place d'un tableau des tâches -Rangement du matériel et des activités
	Encourager les enfants à faire par eux même	-Apprendre aux maternels à mettre leur mentaux seul -Apprendre aux enfants à se laver les mains
	Permettre aux enfants de participer à la vie du centre	-Choisir les thèmes avec les enfants -Mise en place d'une boîte à idée -Les enfants choisissent une activité parmi celles les activités proposées -Bilan de la journée des enfants lors du goûter
	Mettre en place différents supports adaptés	-Création d'étiquettes pour porte mentaux, lits et casier -Mise en place des règles de vie dans chaque salle
Développer la notion du vivre ensemble	Sensibiliser au respect des jeux et en particulier des jeux de société	-Intégré un cadre dans les règles de vie -Fabrication de jeux de sociétés -Mettre en place des responsable
	Développer la notion d'entraide	-Aide a la préparation du goûter -Apprendre à partager le matériel, les idées et les choix
	Sensibiliser les enfants aux notions de discrimination, de différence et de handicap	-Adapté nos technique d'animation (jeux, activité, sport) -Mise en place de jeux sensoriel -Café débat -Mise en place d'activité pour la journée de la tolérance le 16 novembre
	Accompagner l'enfant à prendre sa place dans un groupe	-Valorisations de l'enfant -Accompagnée l'enfant et le réconforter si besoin -Mise en place de différents jeux d'intégration
	Sensibiliser au non-gaspillage (papier à dessin, lumière, nourriture)	-Utiliser des objets du quotidien pour créer de nouveaux supports d'activités (rouleaux de papiers toilettes)
Sensibiliser sur la préservation de notre planète	Favoriser le respect de l'environnement au quotidien	-Sensibiliser les enfants au respect de l'environnement, limiter le gaspillage. -Création d'herbier
	Rendre acteur les enfants aux gestes d'écocitoyenneté	-Mise en place d'un compost -Faire participer les enfants au ramassage des déchets dans la commune -Mettre en place le tri sélectif au sein de la structure
OBJECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS OPERATIONNELS	MOYENS

FAVORISER L'EPANOUISSEMENT ET LE BIEN-ETRE DE L'ENFANT

Respecter le rythme et les besoins de l'enfant	Veillez aux besoins physiologiques	<ul style="list-style-type: none"> -Mise en place de salles adaptées -Veiller au bon déroulement des repas -Respecter le rythme de l'enfant
	Respecter des différents temps de vie quotidienne (repas, sieste, temps calme, accueils, temps d'animation...)	<ul style="list-style-type: none"> -Créer un support pour les repères spatiotemporel -Mise en place d'une étiquette sur le lit de chaque enfant -Mettre un animateur référent dans chaque groupe
	Valoriser les petites et les grandes réussites	<ul style="list-style-type: none"> -Exposer leurs activités manuelles -Féliciter l'enfant
	Assurer un accueil personnalisé de chaque enfant	<ul style="list-style-type: none"> -Prendre en compte l'envie des enfants -Accompagner les familles lorsqu'un protocole est mis en place (PAI) -Créer plusieurs espaces : activités, dinette, jeux, lecture...
Renforcer la coéducation	Faciliter la communication avec les familles	<ul style="list-style-type: none"> -Utiliser tous les moyens de communication (courriels, téléphone, site web) pour informer les parents -Formation interne sur les transmissions animateurs/familles -Mise en place de cahier de transmission
	Développer un dialogue qui renforce le rôle éducatif de chacun	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser les échanges entre parents et équipe d'animation - Mise en place d'une cellule d'écoute et de prévention
	Respecter les valeurs de la famille	<ul style="list-style-type: none"> -Prendre en compte les informations des parents afin de les retransmettre à l'équipe
Apprendre à connaître et accompagner ses émotions	Aider à reconnaître les émotions	<ul style="list-style-type: none"> -Lecture du livre des émotions -Création de décors sur les émotions -Apprentissage des émotions à travers différentes activités
	Ecouter et accepter ses émotions et celles de l'autre	<ul style="list-style-type: none"> -Faire différents jeux autour des émotions de chacun
	Encourager les enfants à exprimer leurs émotions	<ul style="list-style-type: none"> -Demander à l'enfant, à travers de petits jeux comment il se sent -Être à l'écoute des enfants
OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS OPERATIONNELS	MOYENS

DEVELOPPER LA CURIOSITE ET LE PLAISIR D'APPRENDRE		
Susciter la curiosité de l'enfant	Découvrir de nouvelles pratiques artistiques, culturelles, sportives, scientifiques...	-Organiser des spectacles, grands jeux (participation, rôles, organisation...) -Varier les activités -Organiser des journées à thème
	Permettre à l'enfant d'explorer	-Laisser l'enfant découvrir son environnement en toute sécurité
	Stimuler le goût d'apprendre	-S'intéresser aux apprentissages -Conserver une attitude positive -Jouer avec les enfants -Donner l'exemple
Encourager la créativité	Permettre à l'enfant d'imaginer et de créer	-Encourager les initiatives dans un climat de confiance
	Permettre à l'enfant de tendre vers l'inconnu et de sortir de sa zone de confort	-Proposer et organiser des sorties -Découvrir de nouvelles activités -Proposer des activités diverses et variées
	Encourager l'esprit d'initiative, le sens critique	-Mettre en place des goûters débats -Inciter les enfants à faire des projets
Faire découvrir la diversité et l'équilibre alimentaire	Comprendre les apports et les bienfaits de l'alimentation dans le quotidien de l'enfant	-Partager ses connaissances nutritives avec les enfants
	Savoir reconnaître les différentes catégories d'aliments et leurs effets sur le corps	-Faire un tableau avec les enfants sur les catégories des aliments et leurs intérêts dans l'organisme (fibres, protéines, glucides...) -Sensibiliser à l'importance de bien manger et de bouger chaque jour
	Reconnaître les besoins énergétiques d'un enfant	-Adapter les besoins énergétiques à la tranche d'âge des enfants
	Comprendre les saisonnalités des plantes, des fruits et des légumes	-Jardiner avec les enfants -Créer un visuel avec les fruits et légumes par saison
OBECTIFS GENERAUX	OBJECTIFS OPERATIONNELS	MOYENS

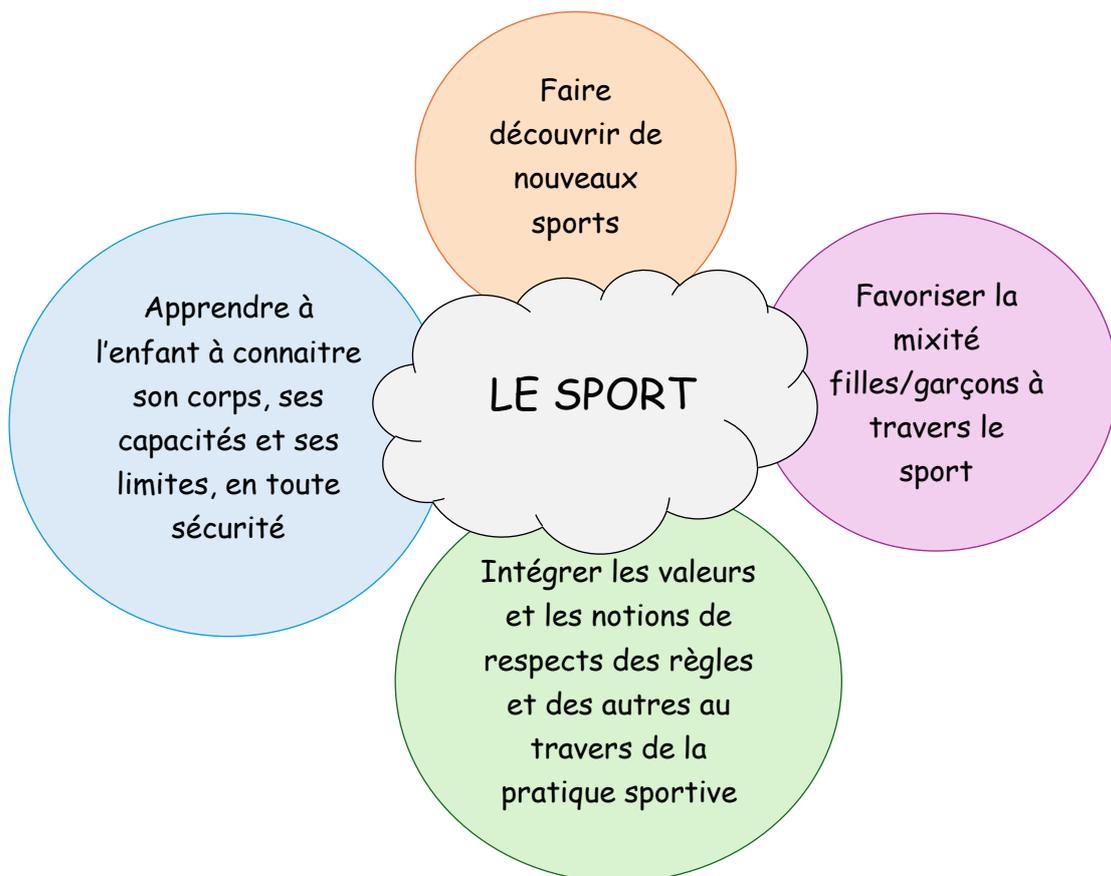
Objectif transverse

FAVORISER L'ACCES A LA PRATIQUE DU SPORT

L'origine du mot « **sport** » se trouve dans le vieux français « **desport** » qui signifie amusement, divertissement. Il est associé au plaisir physique ou au plaisir de l'esprit. Il peut alors aisément recouvrir la catégorie sémantique du mot « jeu ».

Le dictionnaire indique qu'un **sport** est une activité physique régie par des règles, qui peut être soit individuelle, soit collective.

"L'activité physique désigne tout mouvement corporel produit par les muscles squelettiques, entraînant une dépense d'énergie supérieure à celle du repos". Autrement dit, tous les mouvements du corps sollicitant vos muscles.



Les bienfaits de l'activité physique

Les avantages de l'activité physique pour les enfants sont nombreux. Être actif a des bienfaits sur plusieurs aspects :

- **Le développement.** L'activité physique favorise une croissance et un développement sains. En bougeant, l'enfant maîtrise de plus en plus d'habiletés motrices et fait travailler ses muscles. Il développe ainsi sa force, sa puissance et son endurance. Faire régulièrement des exercices d'étirement permet aussi d'augmenter sa flexibilité. Enfin, l'activité physique est une bonne occasion pour l'enfant d'améliorer sa coordination de même que sa posture, son agilité et son équilibre.
- **La condition physique.** Une personne active voit ses capacités cardiovasculaire et respiratoire augmenter, ce qui favorise le contrôle du poids ainsi que du taux de sucre ou de cholestérol dans le sang. L'activité physique diminue donc le risque de souffrir d'une maladie du cœur, de diabète, d'obésité et de certains types de cancers à l'âge adulte.
- **La santé affective.** Les enfants actifs ont une meilleure estime d'eux-mêmes, ont davantage confiance en eux et ont une meilleure image de leur corps. L'activité physique contribue aussi à réduire le stress de même que les symptômes de dépression et d'anxiété.
- **La socialisation.** L'activité physique est une occasion pour l'enfant de développer ses compétences sociales et ses relations avec les autres. Bouger permettrait donc de briser l'isolement et de favoriser l'intégration sociale.



Quelques familles de sports :

- Sports individuels ou d'équipe (escalade, gymnastique, athlétisme, cyclisme...)
- Sports aquatiques (natation, plongeon, water-polo...)
- Sports collectifs (football, handball, basketball, rugby...)
- Sports de raquette (tennis, badminton, squash...)
- Sports de combat (boxe, lutte, escrime...)
- Sports de précision (fléchettes, billard, tir à l'arc...)
- Le e-sport



Le fils conducteur de l'année est le sport / l'activité physique :



L'évaluation

Elle se fait tout au long de l'année pour apporter les modifications, dans le but de répondre au plus près aux attentes et besoins de l'enfant, évaluer son impact et sa corrélation avec les objectifs pédagogiques retenus pour la période.

L'évaluation s'effectuera sur 2 plans :

- Avec les enfants de manière collective, individuelle, formelle et informelle (bilans, temps libre, échanges...)
- Avec les animateurs et les directrices en équipe.

Il nous faudra apprécier :

- **La pertinence** : les objectifs étaient-ils adaptés aux enfants et à leurs besoins ?
- **L'efficacité** : les objectifs ont-ils été atteints ? Pourquoi ?
- **L'utilité** : l'action a-t-elle eu un impact sur les enfants ? Sur leur comportement ?
- **La cohérence** : les objectifs et les actions mis en œuvre sont-ils bien la traduction des priorités souhaitées ?

2 types d'évaluations :

- **Quantitative** : Mobilisation du groupe d'enfant autour des activités, jeux, adhésion de toute ou partie du groupe.
- **Qualitative** : les éléments recueillis lors des bilans (écrits, hebdomadaires, oraux) permettront de tirer une évaluation avec l'équipe sur plusieurs aspects qualitatifs comme :
 - ✓ Impact du type d'activité sur l'enfant
 - ✓ Capacité à développer du lien à l'ALP (atmosphère, relation, ambiance)
 - ✓ Ressenti de l'équipe auprès des enfants
 - ✓ Capacité à mobiliser l'ensemble des enfants
 - ✓ Intérêt des activités proposées
 - ✓ Différents outils d'évaluations : réunions hebdomadaires, quotidiennes, échanges animateur/directeur, enfant/animateur, animateur/animateur, bilan (compte rendus, difficultés rencontrées), débats avec les enfants, retour individuels, collectifs des parents.

ANNEXES

Journée type

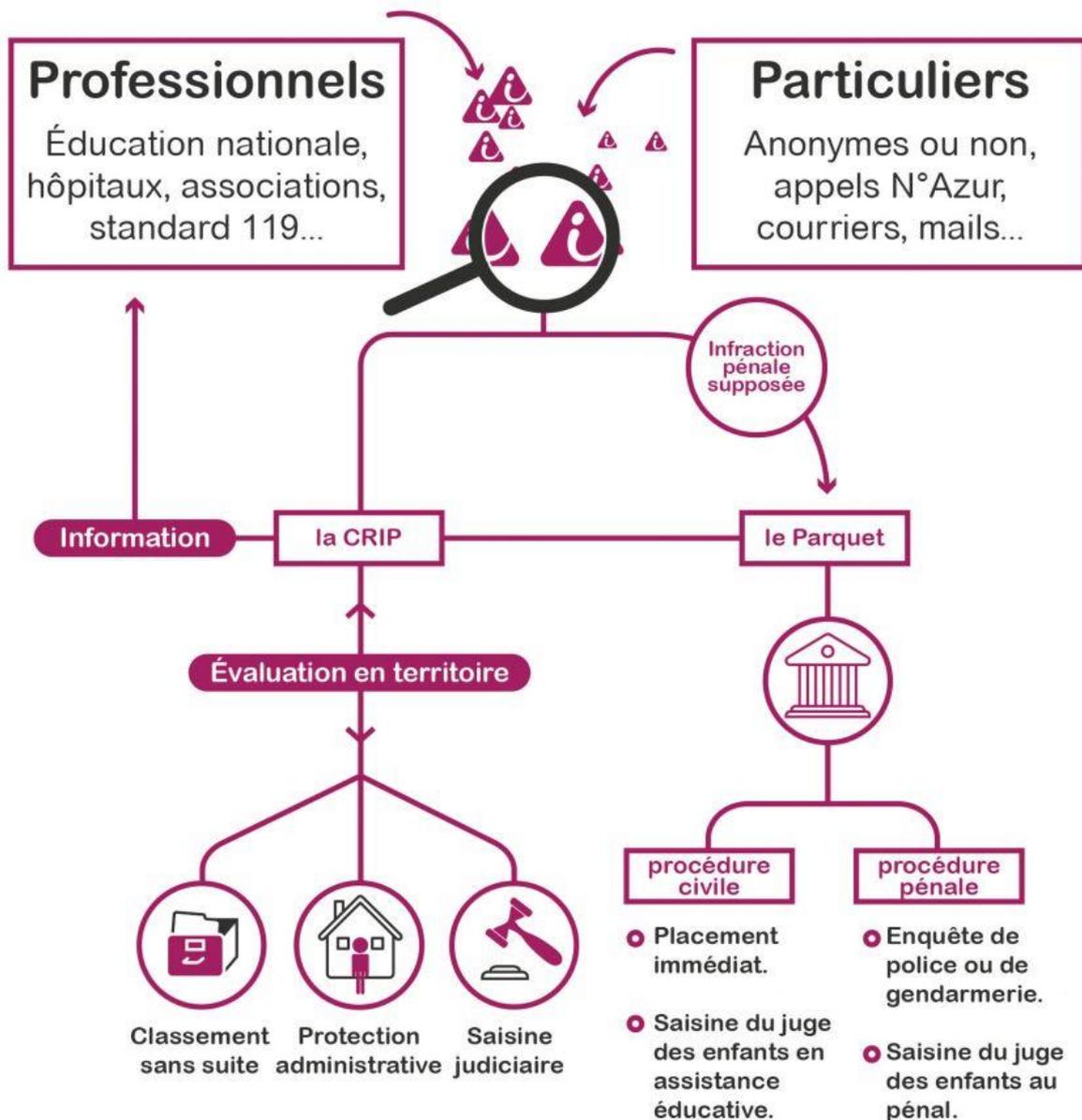
Horaires	Organisation de l'équipe	Ce qui sera favorisé sur le plan pédagogique	Rôle de l'animateur
7h30/9h25 Temps d'accueil	<p>Activités libres et au choix : Jeux calmes, de société, musique douce, dessins, discussions.</p> <p>A partir de 20 enfants dans une même salle, séparation par groupe</p> <p>Pause de 15 min des animateurs d'ouverture à partir de 9h</p>	<p>Favoriser le lien et l'échange avec les familles</p> <p>Respecter le rythme biologique de l'enfant (arrivée en douceur)</p> <p>Favoriser une séparation en douceur</p> <p>Donner libre choix à l'enfant dans ses activités</p>	<p>Il écoute et rassure l'enfant</p> <p>Il est accueillant et souriant</p> <p>Il discute avec l'enfant et la famille</p> <p>Il fait respecter le calme du matin, le matériel, les locaux</p>
9h25/9h30	<p>Rassemblement des enfants</p> <p>Vérification des enfants présents</p>	<p>Présentation de la journée et des activités</p> <p>Faire l'appel et compter les enfants</p>	<p>Il lance la dynamique de la journée</p> <p>Il confirme l'effectif</p>
9h30/11h20 Temps d'activité	<p>Mise en place d'une dynamique de jeux</p> <p>Déroulement des activités avec explication et réalisation</p> <p>Si les activités se terminent plus tôt, mettre en place des petits jeux calmes d'extérieur ou d'intérieur</p>	<p>Favoriser l'imagination, le développement psychomoteur de l'enfant</p> <p>Développer ses acquis</p> <p>Permettre l'échange, le dialogue avec l'enfant</p> <p>Faire respecter les règles de vie collective et de sécurité</p>	<p>Il veille sur l'enfant</p> <p>Il fait respecter les règles de vie de groupe et de sécurité</p> <p>Il participe activement</p> <p>Il fait et joue avec les enfants.</p> <p>Il développe une motivation de jeu afin de donner l'envie</p>
11h20/11h30	<p>Retour au calme et temps libre possible</p> <p>Rangement des activités</p> <p>Passage aux toilettes</p>	<p>Favoriser la responsabilisation des enfants</p> <p>Veiller à l'hygiène des mains après les activités et avant le déjeuner</p>	<p>Il montre l'exemple dans le rangement des salles d'activités</p> <p>Il met en place et veille au respect des règles de vie</p>

Horaires	Organisation de l'équipe	Ce qui sera favorisé sur le plan pédagogique	Rôle de l'animateur
11h30/12h30 Temps de repas	Repas au restaurant scolaire 1 animateur par table	Favoriser l'autonomie en apprenant à se servir et à couper ses aliments dès le plus jeune âge Favoriser le développement du goût en goûtant à tout	Il aide les enfants Il donne l'exemple Il évite le gaspillage Il surveille le bon déroulement du repas
12h30/14h Temps calme	3/6 ans : sieste et jeux calmes 6/10 ans : jeux de société, dessins, discussions, petites activités manuelles Relai des pauses de 30 min des animateurs	Respecter le rythme de l'enfant Favoriser le respect d'autrui Permettre l'échange, le dialogue avec l'enfant	Il met à disposition le matériel Il joue avec l'enfant Il est à l'écoute Il fait respecter le sommeil des plus jeunes en veillant au calme
14h/16h Temps d'activité	Organisation similaire au matin		
16h/16h30 Temps du goûter	Préparation du goûter Relai de pause de 15 min des animateurs	Temps d'échange et de bilan avec les enfants Participation au rangement	Il veille à la bonne marche du goûter Il est assis avec les enfants
16h30/19h Temps d'accueil	Activités libres et au choix : Jeux calmes, de société, musique douce, dessins, discussions.	Finir les activités de la journée Développer les relations avec les parents	Il continue de proposer des activités Il est à la disposition des parents pour échanger sur la journée

Protocole enfant en danger

L'équipe d'animation est formée aux conduites à tenir et aux mesures à prendre en cas de suspicion de maltraitance ou de situation présentant un danger pour l'enfant.

Comment sont recueillies et évaluées les informations préoccupantes ?



Plan Particulier de Mise en Sureté

AU MOMENT DE L'ALERTE – EN ENTENDANT LE SIGNAL :

SI ALERTE TEMPETE ou ALERTE CHIMIQUE :

- Rester dans sa salle d'activité
- Fermer les fenêtres
- Eteindre les lumières
- Eteindre tous les appareils électriques
- Scotcher les fenêtres en X
- Coller les bâches sur les fenêtres
- Placer des serpillères en bas des portes
- Se placer sous les tables loin des fenêtres
- Recompter les enfants – dresser une liste
- Rassurer les enfants
- Attendre les consignes venant du chef de zone ou du chef de cellule de crise.

Salles de confinement

- ➔ Salle des Tagada
- ➔ Salle des Dragibus
- ➔ Salle des M&M's
- ➔ Salle du 2e étage Castor Haut

Une malle spéciale PPMS est présente dans chaque lieu de

EN CAS D'ALERTE DE TOUTE SORTE AVEC UN GROUPE A L'EXTERIEUR DU CENTRE

- Rejoindre si possible un bâtiment public (Ratel, gymnase, Mairie, ...)
- Suivre le plan PPMS du bâtiment
- Rassurer les enfants et ne pas les quitter

Attendre les consignes venant du chef de zone ou du chef de cellule de crise.

SI ALERTE ATTENTAT unique pour cette alerte :

- Rejoindre si possible une des trois salles de confinement
- Verrouiller les portes
- Se barricader
- Recompter les enfants – dresser une liste
- Eteindre les lumières
- S'éloigner des portes et fenêtres
- Respecter le calme absolu
- Rassurer les enfants
- Attendre les consignes
- **ETEINDRE SON TELEPHONE PORTABLE (sauf chef de zone, en silencieux, pas de vibreur)**

APRES L'ALERTE :

- Attendre les consignes de fin d'alerte de la direction
- Attendre le signal de la Direction pour sortir des salles ou rejoindre le centre

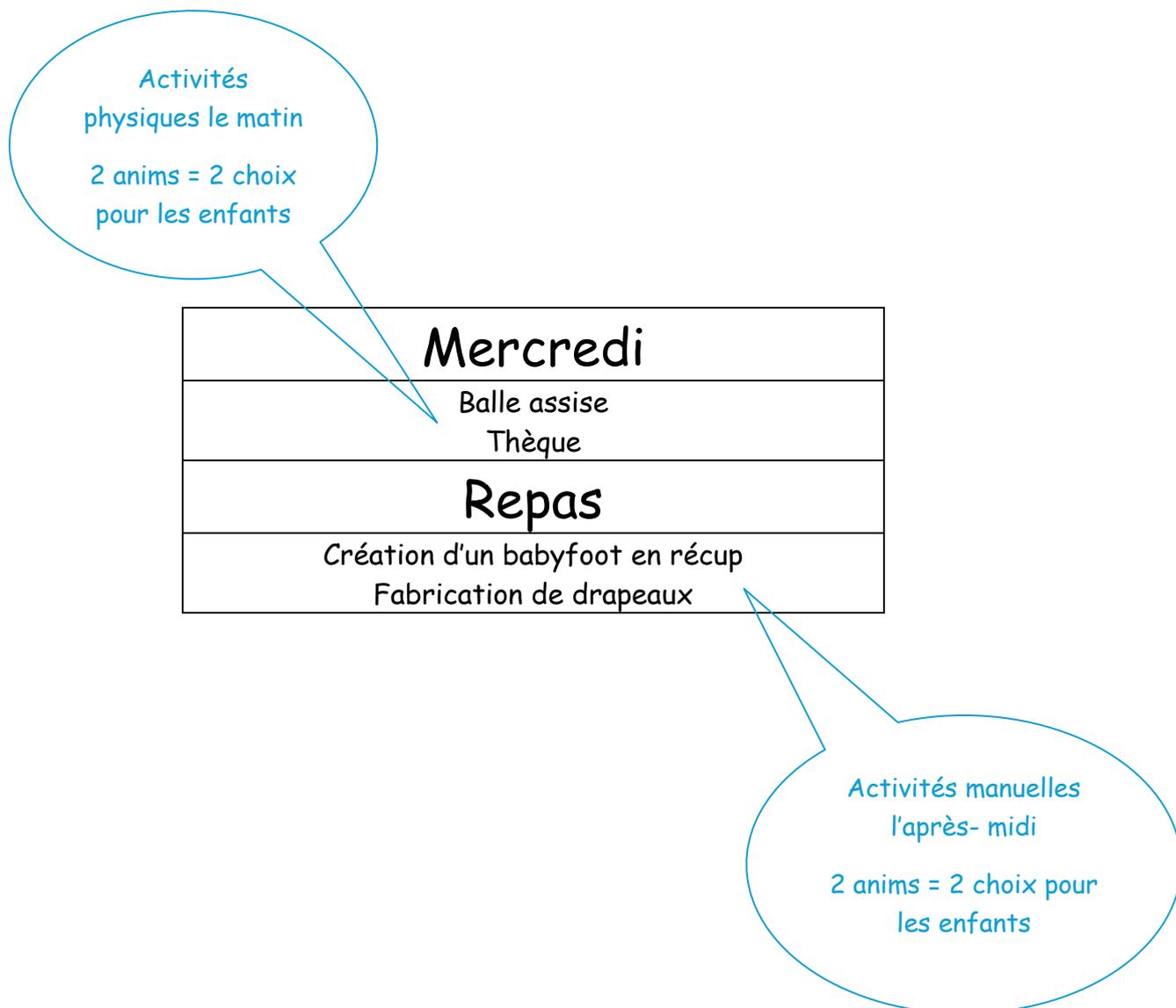
Chefs de zones :

A définir

Cheffes de cellule de crise :

Marion Raffanel et Aurore Martin

Aide aux plannings d'activités



- ✓ Les enfants doivent toujours avoir le choix de leur activité. Attention tout de même à ce que chacun découvre de nouvelles pratiques.
- ✓ Pour des raisons variables (météo, absence anims...) il est possible de switcher les activités du matin et de l'après-midi.
- ✓ Dans une journée, il est souhaitable d'avoir des activités manuelles ET sportives.

Fiche d'activité

Nom de l'activité

Age

Effectif

Lieu

Durée

Objectifs

Matériel nécessaire

Sensibilisation - Aménagement

Déroulement

Conclusion – Evaluation